

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
ROQUEFIXADE - Commune

Séance du vendredi 10 avril 2026

Délibération N° DE_014_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Date de la convocation : 04/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

Présents : Michel Sabatier, Marc Vallve, Jean-Barthélémy Maris, Dominique Dumons, Céline SOULETIE - AUTHIÉ, Chantal FABRE, Richard BOESPFLUG, Pauline LEVENARD, Florence TOUBERT, Benoit JOLIBERT

Représentés :

Absents et Excusés : Laetitia BOSSUET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Richard BOESPFLUG est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution des subventions aux associations - année 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Roquefixade,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2311-7,

Vu le budget primitif 2026,

Considérant l'intérêt local des activités menées par les associations,

Considérant les demandes de subventions présentées,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2026 comme suit :

- Association des Amis de Roquefixade : 4 000.00 € ;
- Roco Festo : 300.00 € ;
- Association Patrimoine de Roquefixade : 200.00 € ;
- ACCA PLANTAUREL : 200.00 € ;
- Association Sensations Pyrénées Cathares : 200.00 € ;
- Un Kilo de Cirque : 200.00 € ;
- Association CAMINAREM : 200.00 € ;

Pour un montant total de 5 300.00 €.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 à l'article 65748 – Subv.Fonct.autres personnes privé,

DIT que les subventions seront versées sous réserve de la transmission des documents nécessaire,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions et à signer tout document afférent.

Michel Sabatier
Président de séance,



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Richard BOESPFLUG
Secrétaire de séance

DE_014_2026